



Compte rendu du CDAS du 10/06/2010

M THUMANN ouvre la séance à 9h35, le quorum étant atteint (personnes ayant voix délibératives)
Le secrétariat est assuré par pour la partie administrative et MME RIMBAULT pour la parité syndicale.
Le président rappelle l'ordre du jour:

- 1- Approbation du PV du CDAS du 16 février 2010
- 2- Compte rendu du CNAS « prospectif » du 25 mars 2010
- 3- Présentation du compte rendu annuel d'activité 2009
- 4- Les manifestations locales
- 5- Questions diverses

En remarque préliminaire il est fait préciser que l'assistant social de l'ENT a désormais voix délibérative.

I- Approbation du PV du CDAS du 16 février 2010

Le procès verbal de la séance du 16 février 2010 est approuvé à l'unanimité.

II- Compte rendu du CNAS « prospectif » du 25 mars 2010

M THUMANN rend compte des observations du CNAS. Il précise que suite à la réforme de l'ex-DGI et la mise en place les DLU fin 2010 en Seine-et-Marne, la représentation au sein du CDAS en sera modifiée.
MME BERNARDIE fait remarquer que certains départements d'Ile de France mutualise les assistantes sociales au sein de plusieurs ministères , or la Seine et Marne n'est pas concerné à ce jour par cette mutualisation.

III-Compte rendu du rapport annuel d'activité 2009

Les effectifs actifs sont en baisse et les retraités en hausse.

Concernant les dépenses de fonctionnement de la délégation, elles sont réparties par direction au prorata du nombre d'agents, et concerne majoritairement les loyers.

M THUMANN fait observer qu'un relogement de cette dernière dans les locaux de la cité est envisagé.

MME GABOURIN et BERNARDIE nous font part de leurs actions au cours de l'année 2009.

3134 actifs (dont 139 agents de la chambre nationale des comptes) et 1860 retraités ont bénéficié des prestations d'action sociale.

Elles ont rencontré 164 femmes et 72 hommes ayant majoritairement 40-49 ans.

Leur action est favorisée par l'organisation du DASSAD qui permet un signalement des personnes en difficultés par l'intermédiaire des DRH (48 fiches en Seine et Marne, 110 en Ile de France).

Elles sont sollicités principalement pour des difficultés familiales (divorce, santé, violence) puis financières.

IV- Manifestations locales

1/ bilan des actions réalisées depuis le dernier CDAS

**sortie karting du 16 mai 2010*

Coût pour la délégation: 5527 €

Participation financières de bénéficiaires de 23 € par personnes

19 personnes se sont désistées.

Cette sortie a connu un très vif succès et il est souligné la qualité de l'organisation et de l'encadrement.

**vélo rail du 5 juin 2010*

La délégation a intégralement pris en charge le coût de cette sortie: 26 € par personnes (94 participants)

2/actions en cours

**spectacle à Meaux le 19 juin 2010*

130 inscrits (52 retraités; 78 actifs)

La délégation prend en charge l'intégralité des frais: 13,50 € par personnes

**séjour des retraités à Chartres les 20 et 21 septembre 2010*

40 personnes sont inscrites et leur participation sera fonction de leur revenu fiscal de référence.

Participation du BIL: 2120 € approuvée à l'unanimité.

**théâtre d'automne à Bobino le 6 novembre 2010 (spectacle Chantal LATSU, dîner et transports en cars)*

Le coût total de cette sortie est de 78 €, la délégation finance à hauteur de 40 € par personne, le reste étant à la charge des participants.

**action de santé publique sur le stress*

Cette action est menée sur ce sujet suite à un sondage auprès des agents courant mars 2010.

Elle se déroulera sur une demi-journée.

2 intervenants sont prévus (1 sophrologue et une personne du pôle emploi).

Le coût est estimé à 1000 €, voire 2000 € si le nombre d'inscrits nécessite l'organisation d'une seconde session.

Cette proposition est votée à l'unanimité.

Concernant les facilités horaires pour se rendre à cette manifestation, M THUMANN fait remarquer qu'il ne sera pas accordé plus que d'habitude, chaque agent disposant d'une faculté d'aménager ses horaires pour l'occasion.

**arbre de Noël le samedi 4 décembre 2010 à 14 h*

1800 places sont réservées pour un coût de 14400 €.

Compte tenu des sommes restantes disponibles dans le budget, la délégation propose un abondement de 2 € pour les goûters et 5 € pour les chèques cadeaux.

Seul l'augmentation du montant des chèques cadeaux est votée à l'unanimité, celui des goûters n'ayant pas recueilli un accueil favorable.

Effectivement il est proposé de conserver ce budget pour l'organisation d'une seconde session sur le stress et pour subventionner le Noël des enfants des agents de l'ENT (leur nombre n'étant pas connu à ce jour, il est difficile pour la délégation de chiffrer précisément le budget nécessaire).

Cette proposition est votée à l'unanimité.

Le budget pour le repas de bénévoles est aussi voté à l'unanimité.

V-Questions diverses

o MME DELBE intervient pour faire part des difficultés de mise en œuvre de la carte fidélité FLUNCH à Sénart.

- o Les assistantes sociales font part des difficultés rencontrées dans les services pour assurer leurs permanences; les sites étant en cours de restructuration, la tenue d'une permanence s'avère parfois compliquée.
- o MME BERNARDIE souhaite demander une visite des postes au sein des services, elle aimerait que les chefs de services soient informés de cette démarche nouvellement mise en œuvre.
- o MME RIMBAULT souhaite connaître les raisons pour lesquelles les médecins du travail ne sont plus conviés au CDAS.MME LACHAUD fait remarquer qu'ils siègent déjà en CHS et n'avait pas émis le souhait lors de sa prise de poste d'être conviés comme par le passé. Elle ne voit toutefois aucune objection à leur venu.
- o Le prochain CDAS est fixé au 21 octobre 2010.